

Permatex Canada, Inc.  
8450 Lawson Road, Unit 1  
Milton, ON Canada L9T 0A4  
Telephone: 1-87-Permatex  
(877) 376-2839  
Urgence: 800-255-3924

## SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL

### I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit: 18E HEAVY DUTY RADIATOR CLEANER 32 FO BO  
Numéro d'article: 80030  
Utilisation du produit: Nettoyeur

### II. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	% en poids	DL50/orale/rat	CL50/inhalatoire/rat	ACGIH; TLV-TWA
eau 7732-18-5	40-80	non disponible	non disponible	
acide chlorhydrique 7647-01-0	10-40	700 mg/kg	3124 ppm/1H	

### III. PROPRIÉTÉS PHYSIQUE/CHIMIQUES

État/apparence physique: Liquide vert  
Odeur/seuil: Aigu, irriter  
Densité: 1.1  
Vitesse d'évaporation: <1 (acétate de butyle = 1)  
Pression de vapeur: indéterminé  
Densité gazeuse: Plus lourd que l'air  
Point de congélation: indéterminé  
pH: indéterminé  
Coefficient Eau/Huile: indéterminé  
Point d'ébullition: 100°C

### IV. RISQUE D'INDENNIE/D'EXPLOSION

Moyen d'extinction recommandé: Buée d'eau, neige carbonique, mousse, poudre chimique.  
Produits de combustion dangereux: Vapeurs organiques irritantes  
Sensibilité aux décharges électrostatiques: Improbable.  
Conditions d'inflammabilité: Pas inflammable, mais hydrogene peut etre libere si porduit contacte pulverise metaux ou metaux a temperatures au-dessus de 85 degres C.  
Point d'éclair (méthode): Aucune  
Température d'auto-inflammation: indéterminé  
Limite supérieure d'inflammabilité: indéterminé  
Limite inférieure d'inflammabilité: indéterminé

### V. DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Conditions entraînant une instabilité chimique: Aucune  
Matières à éviter: Métaux actifs, les materiels de caustic te que la chaux, cendre de soude, caustic soude, alkalies fort, oxyder ou reduires agents.  
Conditions de réactivité: Aucune  
Produits de décomposition dangereux: Gaz d'hydrogene

### VI. PRODUITS TOXIQUES

Voie(s) d'admission: Contact avec les yeux, la peau, ingestion et inhalation.  
Conditions existantes aggravés par l'exposition: Aucun à notre connaissance  
Renseignements sur la toxicité: (Voir Effets de l'exposition aiguë au produit:)  
Effets de l'exposition aiguë au produit: Extremement corrosif aux yeux et a la peau. Les vapeurs sont irritantes. Les concentrations elevees de respiration peuvent etre dangereuses. Extremement corrosif par l'ingestion. Les grandes quantites ont pu causer la douleur, la nausée et la mort graves.  
Effets de l'exposition chronique au produit: Voir (Les Effets d'Exposition Aigue au Produit).  
Irritation causée par le produit: Le contact provoque une irritation importante de la peau et éventuellement des brûlures. L'ingestion provoque des brûlures du canal digestif et des voies respiratoires supérieures.

## VI. PRODUITS TOXIQUES

Sensibilisation au produit:	(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)
Pouvoir cancérogène:	(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)
Toxicité pour la reproduction:	(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)
Tératogénicité:	(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)
Mutagénicité:	(Voir Effets de l'exposition chronique au produit:)
Produits toxicologiquement synergiques:	Aucun à notre connaissance
Classe de risque (SIMDUT/WHMIS):	E MatièreS CORROSIVES, D2B MatièreS TOXIQUES

## VII. MESURES PRÉVENTIVES

### Protection personnelle

<b>Yeux:</b>	Lunettes de sécurité chimique; porter aussi un masque protecteur du visage s'il y a des risques d'éclaboussures.
<b>Peau:</b>	Les gants en caoutchouc lourds sont nécessaires.
<b>Ventilation:</b>	La ventilation mécanique suffisante maintient des expositions au-dessous du TLV, mais la ventilation mécanique générale n'est pas recommandée comme les seuls moyens de régler l'exposition. Former l'air toujours devrait être fourni à l'équilibre l'air épuisé. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire pour filtrer les vapeurs organiques.
<b>Contrôles techniques:</b>	Éliminez toutes les sources d'allumage. Maintenir une bonne ventilation. Ramasser avec un absorbant inerte. Entreposer dans un contenant à déchets fermé jusqu'à l'élimination.
<b>En cas de fuite ou déversement:</b>	. Empêcher le matériel de pénétrer dans les voies navigables ou les égouts . Vêtements de protection appropriés d'usure et matériel respiratoire. Observez les règlements canadiens et locaux pour la disposition. Emmagasiner dans un domaine sec au-dessous de 35 degrés C. Garder le récipient à ferme quand pas dans l'usage. Éviter de respirer les vapeurs. Utilisation avec une ventilation proportionnée. Porter tout correspondant personnel protectif équipement. Éviter la respiration prolongée de vapeur. Tenir loin des yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver les mains après l'utilisation . L'œil lave la station devrait être tout près en cas de contact avec les yeux. Ne pas utiliser pour les périodes longues de temps dans un domaine limité sans la ventilation suffisante.

### Élimination des déchets:

### Procédures et équipement de manutention:

### Renseignements spéciaux sur la manutention:

## VIII. PREMIERS SOINS

<b>Ingestion:</b>	Si avalé, ne pas provoquer vomissement. Boire eau ou lait. Chercher l'attention médicale immédiatement. Ne pas donner de liquides ou essayer de provoquer vomissement si est inconscient ou convulsions.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais; si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence la réanimation bouche à bouche. Si la victime respire difficilement, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

## IX. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

### Transport des marchandises dangereuses au Canada

Nom d'expédition:	Solution chlorhydrique d'acide
Classe de danger:	Classe 8, PG II
UN/ID No:	UN 1789

### IATA

Nom d'expédition:	Solution chlorhydrique d'acide
Classe de danger:	Classe 8, PG II
No ONU:	UN1789

### IMDG

Nom d'expédition:	Solution chlorhydrique d'acide
Classe de danger:	Classe 8, PGII
No ONU:	UN 1789

## X. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

**SIMDUT (Système d'informations sur les matières dangereuses utilisées au travail):** SANTÉ 3, INFLAMMABILITÉ 0, DANGERS PHYSIQUES 0

**Nom du produit:** 18E HEAVY DUTY RADIATOR  
CLEANER 32 FO BO

**Numéro d'article:** 80030

## **X. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION**

SIMDUT est une marque déposée de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail)

**NFPA (Association nationale de protection contre le feu):** SANTÉ 3, INFLAMMABILITÉ 0, RÉACTIVITÉ 1  
NFPA c'est une marque déposée de l'association nationale de protection contre le feu

**Préparé par:** Denise Boyd, Manager-Environmental, Health & Safety

**Date de révision:** mars 09, 2010

**Société:**  
Permatex Canada, Inc. 8450 Lawson Rd. Unit 1, Milton, ON L9T 0A4

**Numéro de révision:** 4

**Téléphone:** 1-87-Permatex (877) 376-2839